

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, Québec.

SOMMAIRE.—Actes officiels—Nominations de commissaires et syndics d'écoles.—PÉDAGOGIE LOCALE: Rôle de l'instituteur dans la colonisation.—PARTIE PRATIQUE: I Exercice grammatical.—II Dictée et explication des mots.—III Dictée et explications grammaticales.—ARITHMÉTIQUE—Problèmes.—Algèbre—Leçon de choses—Une feuille de papier.—Composition—Mes souvenirs.—GÉOGRAPHIE—L'Afrique australe, (suite).—DIVERS: Poésie.—L'Univers du ciel.—À l'occasion d'un orage.—Annonces.

PÉDAGOGIE LOCALE

ROLE DE L'INSTITUTEUR DANS LA COLONISATION.

Parmi les nombreux devoirs qui incombent à l'instituteur, il en est un d'une très grande importance et auquel il ne pourrait se soustraire sans commettre un bien grave manquement. Ce devoir, nous dirons même cette obligation, c'est d'inspirer aux jeunes garçons de nos campagnes le goût de l'agriculture.

Pour que l'instruction produise tout le bien qu'on a droit d'en attendre, il faut la donner conformément aux besoins de nos populations. Autrement, ce serait un mal qui aurait pour effet de déclasser notre société.

Malheureusement, on n'attache pas assez d'importance à cette question vitale, et l'émigration, cette plaie qui chaque année décime nos plus belles paroisses, et enlève à la patrie des bras vigoureux pour les donner à l'étranger, pourrait être considérablement diminuée, sinon complètement arrêtée, si le corps enseignant en masse entreprenait une croisade vigoureuse et énergique en faveur de la colonisation.

Aucun pays au monde n'offre autant d'avantages agricoles que le nôtre pour un jeune homme actif, vigoureux, et qui ne craint pas le travail. Les belles et fertiles vallées du lac St. Jean et du St. Maurice,

ACTES OFFICIELS

NOMINATIONS

Parlement de l'Instruction publique.—Nominations de commissaires et syndics d'écoles.

Le 14 plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil, en date du 4 février courant (1881), de faire les nominations suivantes :

Commissaires d'écoles.

Comté de Chicoutimi, canton Bourget.—MM. Louis Larouche et Amédée Terriault, en remplacement de MM. Norbert Lavoie et Cyprien Dumais.

Syndics d'écoles.

Comté de Huntingdon, Hinchimbrooke.—MM. J. Leahy et B. J. McCann, vu qu'il n'y a pas eu de réélection depuis plusieurs années.

Nominations de Commissaires d'écoles.

Le 14 plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en Conseil, en date du 7 février courant (1881), de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Berthier, Saint-Norbert.—M. Israël Gauthier, en remplacement de M. Alexis Houde.

Comté de Shefford, Stukely Nord.—M. Joseph Gauthier, en remplacement de M. Juvier Roberge.